

Des collégiens reçoivent le député Bertrand Sorre

Ils ne sont pas encore assurés d'être retenus pour représenter la 2^e circonscription de la Manche au prochain Parlement des enfants... Celui-ci se tiendra en juin 2025 au sein de l'hémicycle de l'Assemblée nationale à Paris.

Pour y parvenir, les 21 élèves de la classe de 6^e A doivent rédiger une proposition de loi portant sur la biodiversité marine.

C'est dans cette optique qu'ils ont reçu le député de la 2^e circonscription de la Manche, Bertrand Sorre, vendredi 15 novembre.

« Je leur ai donné quelques pistes sur la forme en leur indiquant ce qui peut être inclus dans la future proposition de loi qu'ils prépareront avec leurs enseignants. Ils vont devoir travailler dur pour déposer, en février, une loi qui puisse séduire le jury et gravir les différentes marches pour participer au concours national. »

Les collégiens ont aussi mis à profit cette rencontre pour questionner l'ancien maire de Saint-Pair-sur-Mer (2014-2017) à propos de son activité de député, afin de mieux connaître l'Assemblée nationale et le rôle des parlementaires. *La Marseillaise*, reprise en chœur, a conclu cet échange très enrichissant.



Les élèves de 6e A ont eu l'honneur de recevoir le député Bertrand Sorre, dans leur classe, vendredi matin.
Sandrine POULET